

École Supérieure
Bibliothécaires

1990
DSB
7

Université des Sciences
Sociales Grenoble II

Institut d'Etudes
Politiques

DESS Direction de
projets culturels

École Supérieure
Bibliothécaire

Projet de recherche

1990

1990
DSB
7

RESUME

A quoi servent les associations francophones de la documentation ? A assurer la mainmise des pays développés sur ceux du Tiers-Monde francophone ou à créer les conditions d'un échange fructueux.

Suite à la récente création de deux nouvelles associations, ce mémoire tente de dresser un bilan de la situation.

Coopération ; Canadien français ; Association professionnelle ; Documentation ; *Francophonie ; Science information.

ABSTRACT

What's the role of French speaking information associations ? To enable developed countries to keep their grasp on French speaking third world countries or to create the conditions of fruitful relationships.

This paper is intended to take stock of the present situation, after the recent creation of two new associations.

Profesional association ; Cooperation ; French canadian ; Information science ; Information systems ; *French speaking.

AVANT-PROPOS

Les raisons de notre choix :

Plusieurs raisons ont motivé le choix de notre sujet :

- * Notre origine antillaise fait que nous nous sentons parfaitement concernés par les débats autour de la construction d'un espace francophone. L'Histoire a voulu que la Guadeloupe soit aujourd'hui française, mais les départements d'Outre-Mer, sont des départements un peu à part du fait de leur éloignement et des conditions de leur peuplement.
 - * Notre engagement dans la vie associative et les rencontres auxquelles nous avons participé dans la Caraïbe, nous ont assez vite menée à la conclusion, que les francophones devraient resserrer leurs liens, pour pouvoir prétendre parler d'égal à égal avec leurs homologues anglophones et hispanophones.
 - * La création presque simultanée de deux associations francophones, au mois d'Août dernier, à l'occasion de la 55^e conférence de la Fédération Internationale des Bibliothécaires et des Bibliothèques (IFLA).
-

Plus que le fait lui-même, ce furent l'atmosphère d'effervescence qui régnait dans les couloirs et l'agacement que provoquaient, chez les associations françaises, certaines initiatives canadiennes, qui firent naître en nous la conviction, qu'il y avait là, un enjeu d'importance.

* Enfin, au cours de notre scolarité à l'E.N.S.B, nous avons eu la chance de côtoyer des camarades de plusieurs régions françaises et d'Afrique francophone. Notre "spécificité" nous a permis d'être assez proche des uns comme des autres, pour avoir avec tous, des débats passionnants. En comparant les situations, en observant les comportements, nous avons bien senti combien cette francophonie là, était difficile à construire, mais combien la coopération était nécessaire, et malgré une apparente indifférence du côté français, assez désirée, d'un côté comme de l'autre.

TABLE DES MATIERES .

INTRODUCTIONp.3.

1 - DEMARCHE ET METHODOLOGIE.....p.5.

2 - BIBLIOGRAPHIE.....p I.

INTRODUCTION

La francophonie est un sujet à la mode depuis que la France a créé un Secrétariat d'état spécialement chargé de sa défense et de sa promotion^[1]. Les Sommets des chefs d'état et de gouvernement l'ont, en quelque sorte, institutionnalisée, les défenseurs de la langue se font plus virulents contre l'invasion de termes anglo-saxons, et des manifestations de toutes sortes se sont multipliées pendant l'année 1989. Tout récemment encore, il s'est tenu à Paris, à l'initiative du Ministre de la francophonie, Alain DECAUX, un important forum de la communication scientifique.

Mais, notre propos n'est pas de traiter ici de la francophonie dans sa globalité. Notre ambition se limite à notre domaine de compétence : le monde documentaire francophone et qui plus est, dans ce monde documentaire, à un aspect particulier, les associations professionnelles.

Il est certain que nous ne saurions ignorer l'action d'autres types d'organisations qui oeuvrent sur le même terrain ou dont le travail a des effets sur la situation documentaire des pays francophones. Mais, la question qui nous préoccupe en priorité est bien celle ci : Quel rôle ont les associations francophones de la documentation ?

[1] En 1986 sous le gouvernement de Jacques CHIRAC.

A quoi sert ou a servi celle qui existe depuis plusieurs années, l'Association Internationale des Ecoles des Sciences de l'Information (A.I.E.S.I) ? A quoi et à qui vont servir les toutes nouvelles Fédération des Associations de Bibliothécaires, Archivistes et de Documentalistes des Etats membres du Sommet Francophone (FABADEF) et Association des Bibliothèques et Centres Documentaires d'Expression française (A.B.C.D.E.F.) ?

En réalité, derrière ces questions, le problème fondamental qui est posé, c'est celui de l'enjeu que représente pour tous les gouvernements, de pays développés ou non, l'Information Scientifique et Technique (I.S.T.). Ce qui veut dire, les moyens de la produire et de l'exploiter mais aussi ceux de la recueillir, de la traiter, de la conserver et de la diffuser ; avec en arrière plan de tout cela, des enjeux économiques essentiels.

Or, notre profession, on le reconnaît enfin, est incontournable pour certaines de ces fonctions. Par conséquent, la formation des hommes et la mise en place de réseaux deviennent, elles-mêmes des enjeux, parce qu'elles sont autant de moyens d'optimiser l'apport des nouvelles technologies.

Enjeux pour le Sud qui doit combler son retard, enjeux pour le Nord, où le Canada et la France, puissances moyennes, alliées mais rivales, ambitionnent de modifier l'équilibre mondial en renforçant l'espace francophone.

1 DEMARCHE ET METHODOLOGIE

1 - 1. L'Association Internationale des Ecoles des Sciences de l'information.

Comment est-on passé de l'idée d'une nécessaire coopération telle qu'elle apparaît en 1967 dans le 23^{ème} Congrès de l'Association Canadienne des Bibliothécaires de Langue Française (A.C.B.L.F) (12), à la création de l'Association Internationale des Ecoles des Sciences de l'Information (A.I.E.S.I) à l'issue du colloque de Genève de 1977 ? (23)

Comme cela s'est produit pour nombre d'associations et d'organismes francophones, c'est d'une initiative Canadienne à laquelle ont adhéré ensuite assez rapidement, l'ensemble des établissements francophones d'enseignement des sciences de l'information, qu'est née l'A.I.E.S.I.

Le dépouillement des revues associatives (2-3) nous permet de confirmer que la principale association de bibliothécaires français, l'A.B.F, ne se préoccupe de coopération francophone que depuis peu.

L'A.I.E.S.I se voulait un pont entre les écoles pour l'harmonisation des enseignements et le partage des ressources.

Grâce au précieux concours et à l'amabilité de Jacques KERIGUY, directeur de l'E.N.S.B, nous avons pu consulter à loisir les archives conservées à l'école de Villeurbanne qui a été dès le départ, membre de cette association.

La lecture de ces documents (2-2-2) nous a laissé une impression, sinon d'échec du moins, de totale inefficacité. Malgré la tenue régulière de journées d'études et la publication des actes de ses travaux, il apparaît que l'association a rencontré, dès le départ, d'énormes difficultés de fonctionnement. Un objectif fondamental, la production d'outils pédagogiques, n'a pas pu être atteint, faute de moyens financiers suffisants et en raison de la faible mobilisation des membres. En plus des actes de ses colloques annuels, l'A.I.E.S.I a édité, avec le concours de l'Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française (AUPELF), deux éditions d'un répertoire des écoles des sciences de l'information, un répertoire des enseignants et depuis 1987 3 numéros d'une lettre d'information (2-4). Récemment elle a très modestement participé à l'édition d'un ouvrage sur les techniques documentaires édité dans la nouvelle collection de l'AUPELF [1].

L'autre point à relever, c'est cette autre impression que les questions importantes se jouent en réalité au niveau d'une lutte d'influence entre institutions canadiennes et françaises largement majoritaires. Un peu comme si les autres membres, pourtant toujours représentés dans le Conseil d'Administration n'étaient là que pour servir d'arbitres ou pour y faire de la figuration.

[1] Guide pratique des techniques documentaires / Claire GUINCHAT et Yolande SKOURI. Paris : Edicef, 1989. (Universités francophones/Université des réseaux d'expression).

La création d'une section française de l'A.I.E.S.I. à la veille du prochain congrès doit-elle être considérée comme un repli momentané pour une riposte organisée ou comme une ultime manoeuvre avant la déroute finale ?

La réponse ne tardera sans doute pas à venir. D'ici là, nous aurons recueilli les témoignages et les points de vue de ceux qui y ont exercé des responsabilités. Mieux que les comptes-rendus de réunion, ils nous permettront d'apprécier l'ambiance de création et les difficultés qui ont suivi. Malheureusement il sera difficile de rencontrer les membres non français - sauf si nous avons l'opportunité de le faire à Paris pendant notre stage - alors qu'il aurait été important d'avoir aussi d'autres regards.

1 - 2. Les nouvelles structures

Pour ce qui est des deux nouvelles associations créées à l'occasion de la 55^e Conférence de l'IFLA, en tous les cas pour l'une d'elles, la Fédération des Associations de Bibliothécaires d'Archivistes et de Documentalistes des Etats membres du Sommet Francophone (FABADEF) dont nous sommes membre, l'enquête sera plus aisée.

L'ambiance dans laquelle sont nées la FABADEF et l'A.B.C.D.E.F (Association des Bibliothèques et Centres Documentaires d'Expression Française) est totalement différente du consensus qui régnait à la naissance de l'A.I.E.S.I.

Ces deux récentes initiatives s'inscrivent dans le cadre du Suivi du Sommet de Dakar qui soutient la mise en place de structure de ce type.

Pour une fois, la France avec l'A.B.C.D.E.F. semble avoir pris les devants mais le caractère précipité de sa démarche la rend suspecte et la fait davantage apparaître à nos yeux et à ceux de maints observateurs, comme une riposte aux ambitions canadiennes que des responsables d'institutions françaises n'ont pas manqué de qualifier d' "hégémoniques".

Avec la FABADEF, on prend en compte l'importance d'une action associative complémentaire de celle des institutions. Ce qu'on ne pouvait envisager une dizaine d'années plus tôt, en raison du faible nombre de professionnels des pays du tiers-monde, est désormais possible et même indispensable. C'est donc que l'on a progressé et qu'il existe désormais dans ces pays des gens décidés à prendre en charge l'avenir de la documentation.

En tous les cas, c'est bien ce que nous avons ressenti au cours de l'assemblée générale constitutive et de la première réunion du Conseil provisoire où nous représentions la Fédération des Associations d'Archivistes de Bibliothécaires et de Documentalistes de la Caraïbe (F.A.A.B.D.C.). Nous comptons beaucoup sur notre participation à cette structure pour favoriser les contacts avec eux. La prochaine réunion du Conseil qui se tiendra à Tunis dans la 3^e semaine au mois de Mai, sera l'occasion de poursuivre les discussions du mois d'Août.

A cette réunion, le Conseil reviendra sur les statuts avant l'appel à candidature et tentera de dégager de grands axes de travail pour la période à venir à partir des propositions qu'il aura recueillies.

1 - 3. Les autres organismes

Nous avons fait le constat d'un progrès notable dans la représentativité des pays d'Afrique francophone aux manifestations internationales. Reste à comprendre les raisons de ce pas qualitatif que l'on ne saurait raisonnablement imputer à un quelconque travail de l'A.I.E.S.I. Il faut sans doute en chercher les raisons dans l'action de l'UNESCO, qui dans le cadre de son Programme Général d'Information (P.G.I.), a favorisé nombre d'actions - en faveur de pays d'Afrique francophone.

C'est aux efforts conjugués de l'UNESCO et d'autres organismes internationaux tels l'IFLA, que des bibliothécaires, des archivistes, des documentalistes de ces pays doivent une part non négligeable de leur formation (2-1-4).

Bien que les rapports d'assemblées générales fassent souvent état de démarches pour rapprocher l'A.I.E.S.I. des grands organismes, on ne parvient pas à déceler d'apport essentiel de l'association francophone à leur travail.

Sans entrer dans le détail de leurs réalisations puisque ce n'est pas là notre sujet, nous chercherons à mieux les connaître pour apprécier, peut-être au profil de l'avenir, à quel moment le concours d'une association francophone aurait pu être utile.

Il ne serait pas non plus possible de ne pas s'arrêter un instant sur l'entreprise remarquable d'un autre type d'organisme, canadien celui-là. La Banque d'Information sur les Etats Francophones en trois années d'existence seulement, a déjà effectué un énorme travail de mise en place de son réseau et de collecte d'informations bibliographiques sur le monde francophone (15)(16) Nous espérons rencontrer prochainement son Directeur afin qu'il dresse pour nous, le bilan de son action et qu'il nous dise surtout comment il envisage les relations de la B I E F avec cette association dont elle a été en quelque sorte à l'origine.

Du côté français, nous nous sommes déjà entretenus avec un responsable de l' AUPELF/UREF, organisme qui a toujours largement soutenu l'A.I.E.S.I. et qui aujourd'hui n'est pas totalement étranger à la création de l'A.B.C.D.E.F.

Il nous a exposé en détail les projets de l'Université des Réseaux Francophones en matière d'information scientifique et technique ; notamment pour ce qui est de la formation, en ré-insistant sur la nécessité d'adapter les nouvelles technologies au milieu et aux besoins socio-économiques des pays du Sud. Il a aussi tenu à souligner cet impératif de substituer à l'ancienne situation de dépendance, une démarche d'échange et de partage.

Nous avons prévu de le rencontrer à nouveau quand nous aurons avancé dans notre réflexion pour lui faire préciser, comment il envisage les relations de partenariat qu'il voudrait instaurer avec l'A.B.C.D.E.F.

1 - 4. Le Point sur la situation

Présentement, la situation est donc grosso-modo celle-ci :

- d'un côté l'A.I.E.S.I. qui est traversée par une crise qui risque de lui être fatale,
- de l'autre des associations qui ne sont encore qu'un cadre.

Pour l'A.B.C.D.E.F., rien n'est clair dans ses missions spécifiques et dans ses objectifs. Le premier congrès qui devait se tenir au mois de mai a été repoussé à une date qui demeure encore imprécise.

Pour ce qui est de la FA.BA.DEF, les choses sont plus avancées⁽²⁹⁾ mais personne ne sait encore si la structure sera viable compte-tenu de la lutte pour le leadership qui a précédé sa création et qui ne manquera pas de réapparaître en son sein.

Pour analyser correctement toutes les incidences de cette lutte d'influence, il nous manque des éléments d'appréciation sur la répartition des forces en présence. Nous ne connaissons pas la position réelle des autres pays européens, la Belgique et la Suisse.

C'est un point que nous tâcherons d'éclaircir au cours de nos discussions.

Nous pensons aussi qu'il faudra aller voir dans d'autres domaines, chez les journalistes, chez les parlementaires, chez les informaticiens etc (4) comment fonctionne la coopération francophone et comment s'expriment et se résolvent les problèmes de rivalités.

Est-ce notre méfiance naturelle qui nous incline à penser comme cela ? Mais, ces associations, malgré un discours nouveau, nous font pour le moment, davantage figure de machines de guerre mises en place par les uns et les autres pour s'assurer une autre forme de mainmise sur les pays du Sud.

Peut-être la forme associative est-elle plus appropriée pour cela parce qu'elle permet de dissimuler des desseins moins généreux.

1 - 5. Conclusion

Est-ce à dire que nous sommes contre leur existence parce qu'elles ne peuvent servir à rien de bon, en particulier pour les pays du tiers-monde francophone ?

Nous nous garderions de conclusions si hâtives avant d'avoir mené l'enquête et étudié en profondeur toutes ces questions. Nous n'aurions pas non plus engagé notre Fédération dans une opération que nous considérerions comme un guêpier.

Ce sont nos impressions, qui, toutefois, s'appuient sur des évènements que nous avons vécus, que nous avons données ici. Nous avons exprimé nos interrogations et nos craintes mais aussi - du moins nous le pensons - notre profonde certitude de l'existence d'un besoin et d'un désir de coopération.

Nous avons dit quelle allait être notre démarche, en grande partie basée sur l'enquête et sur l'écoute.

Seul le résultat de notre travail nous fournira les éléments de notre réponse.

2 -BIBLIOGRAPHIE.

Nous n'avons recensé qu'un seul ouvrage se rapportant précisément à notre sujet, le recueil de textes publié à la Documentation française sous la direction de Suzanne RICHER⁽¹⁵⁾. Notre bibliographie comporte donc essentiellement la littérature grise⁽²⁻²⁻¹⁾ que nous avons pu rassembler sur le sujet (comptes-rendus de réunions - statuts - que nous tâcherons de compléter - ainsi que des périodiques ⁽²⁻²⁻³⁾, dépouillés de manière systématique, pour connaître la position des associations sur la question.

Nous citons d'abord les quelques documents relatifs à la francophonie que nous estimons incontournables⁽²⁻¹⁾. Peut-être conviendrait-il d'élargir le cadre, en les complétant par un ouvrage plus général sur les problèmes inhérents à la mise en oeuvre de toute politique de coopération. Nous présentons ensuite quelques ouvrages sur le monde documentaire francophone.

Enfin, quelques références sur les réalisations des organismes internationaux⁽²⁻¹⁻⁴⁾ permettront d'apprécier, où se situe aujourd'hui, l'action des associations francophones par rapport à un travail plus général, et quelle orientation elle pourrait prendre. ?

SOMMAIRE.

2-1 OUVRAGES.

FRANCOPHONIE - GENERALITES	II.
ASSOCIATIONS ET COOPERATION FRANCOPHONES...	III.
LE MONDE DOCUMENTAIRE FRANCOPHONE.....	V.
ORGANISMES INTERNATIONAUX	VII.

2-2 COMPTES-RENDUS-RAPPORTS- STATUTS.....VIII

2-3 REVUES

X.

2-4 PUBLICATIONS DE L'A.I.E.S.I.XII.

2-1 OUVRAGES.

2-1-1 FRANCOPHONIE - GENERALITES.

1 - Actes de la deuxième conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français Québec 2- 3 - 4 septembre 1987. Québec : Les Editions de la Liberté, 1988. 308 p.

Lire en particulier la "Résolution relative au traitement de l'information"(p 264) et le "Document de synthèse sur l'information scientifique et le développement technologique y compris la Recherche" (p87 à 110). Rappel des axes prioritaires en matière d'I.S.T.. On retrouve là, la source d'inspiration des projets de la BIEF et de l'UREF.

2 - HAUT CONSEIL DE LA FRANCOPHONIE. Rapport sur l'état de la francophonie dans le monde. Paris : La Documentation Française, 1986. 376 p.

Données numériques sur la francophonie.

3 - LEGER, Jean-Marc. La francophonie : grand dessein grande ambiguïté. Paris : Nathan, 1987. 246 p.

Une histoire de la francophonie de la naissance de l'idée au Sommet de Québec en 1986, jalonnée de multiples initiatives d'organisation, racontée par un militant de la première heure. Un vibrant plaidoyer qui cherche à dissiper les malentendus passés et un appel à la mobilisation pour l'émergence d'une langue française scientifique "garante d'universalité" face à " l'impérialisme" technologique et linguistique anglo-saxon.

4 - FRANCE. SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU PREMIER MINISTRE CHARGE DE LA FRANCOPHONIE. Commissariat général de langue française. Organisations et associations francophones : répertoire 1987. Paris : La Documentation française, 1987. 85 p.

Ce répertoire présente 246 organismes et associations francophones : date de création - adresse - missions - publications - responsables.

5- TETU, Michel. La francophonie : histoire problématique et perspectives. Québec : Guerin, 1987. 378 p.

L'ouvrage le plus complet à ce jour sur la francophonie qu'il aborde sous tous ses aspects. Préfacé par l'un des plus illustres partisans, Léopold Sedar-Senghor, ancien président du Sénégal, membre de l'Académie Française.

2-1-2 ASSOCIATIONS ET COOPERATION FRANCOPHONES.

6 - ASSOCIATION FRANCOPHONE D'AMITIE ET DE LIAISON. Le rôle internationale des associations de la francophonie : colloque UNESCO 1984. Paris : C.I.L.F., 1985. 279 p.

Ouvrage sur la langue française : langue de communication et de culture, langue de travail, langue de science. Perspectives.

7 -AGENCE DE COOPERATION CULTURELLE ET TECHNIQUE. Partenaire privilégié des Sommets des états ayant en commun l'usage du français. sl : A.C.C.T., 1989 , 8 f de pl.

Présentation des grands axes de travail d'un organisme intergouvernemental qui consacre 80% de son budget au suivi du Sommet francophone. L'A.C.C.T. favorise la constitution de bases de données spécialisées dans des domaines prioritaires pour le développement des pays du tiers-monde francophone.

8 - AUBRAC, Raymond. Coopération française pour le développement d'une politique d'information scientifique et technique. Revue de l'UNESCO pour la science de l'information la bibliothéconomie et l'archivistique, oct./dec.1981, vol.3 n°3, p. 228-232.

Présente un projet permettant aux gouvernements des pays en voie de développement d'avoir accès , dans le cadre d'accords bilatéraux, à la littérature grise relative à leur pays.

9 - la circulation de l'information dans un réseau de coopération. Bulletin de l'UNISIST, 1989, vol.17, n°2. p 5-6

Compte-rendu d'un séminaire organisé avec le concours de l'AUPELF sur la circulation de l'information scientifique et technique dans un réseau de coopération dans les pays d'Afrique de l'Ouest francophone.

10 - GUILLOU, Michel. L'UREF : un plus pour l'espace scientifique francophone. Universités, mai 1989, vol. 9, n°4, p. 3-6.

En créant l'Université des Réseaux d'Expression Française, l'Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française s'est doté d'un nouvel outil. L'article du président de l'AUPELF, délégué général de l'UREF, expose les missions et objectifs de cette " université sans murs" qui permettra de désenclaver et de décroïsonner la recherche francophone.

11 - JONES, Richard. L'AUPELF : une idée en marche une jeune histoire un grand dessein. Québec : AUPELF, 1987. 202 p.

Vingt-cinq ans d'histoire de l'Association des Universités Entièrement ou Partiellement de langue française ou les auteurs s'efforcent de faire apparaître le dynamisme de l'organisation et son combat constant pour préserver son autonomie vis-à-vis des gouvernements qui participent à son financement. Une rétrospective de ses actions, bien documentée, avec en annexe de nombreuses informations sur les structures de l'organisation et une liste de ses publications.

2-1-3 LE MONDE DOCUMENTAIRE FRANCOPHONE.

12 - ASSOCIATION CANADIENNE DES BIBLIOTHECAIRES DE LANGUE FRANCAISE. L'A.C.B.L.F. et la coopération internationale : vingt-troisième congrès annuel 24-27 août 1967. Montréal : A.C.B.L.F., 1968. 130 p.

Comment l'association envisage la coopération avec les organismes internationaux et avec les pays d'Afrique francophone.

13 - ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA DOCUMENTATION DES BIBLIOTHEQUES ET DES ARCHIVES : bulletin de l'A.I.D.B.A. 25ème anniversaire conférence de Dakar 13-15 décembre 1982. DAKAR : A.I.D.B.A, 1982. [pagination multiple.]

Communications sur la situation et sur le rôle des bibliothèques et des services d'archives en Afrique francophone.

14 - MEYRIAT, Jean. Les associations professionnelles françaises. Documentaliste Sciences de l'information, janv/fév. 1989, vol. 26, n°1, p.37-38.

Présentation des associations françaises professionnelles françaises : typologie - liens de coopération - limite de leur champ d'activité.

15 - RICHER, Suzanne (Dir.). Documentation et francophonie. Paris : la Documentation Française, 1989. 152 p.

Un ouvrage collectif qui met en évidence l'importance que la francophonie accorde à l'information scientifique et technique. Des professionnels francophones d'Europe et d'Afrique insistent sur l'urgence d'une mise en place de politiques nationales et régionales. Ceci permettra, avec la collaboration des associations, une meilleure prise en compte de la formation, l'introduction maîtrisée des nouvelles technologies et, la constitution de réseaux documentaires efficaces. C'est pour les pays du Sud, la condition première pour prétendre rattraper leur retard.

16 - RICHER, Suzanne. La banque internationale d'information sur les états francophones(BIEF). Documentation et bibliothèques, 1987, vol.33, n°3, p.87-96

.Présentation de la Bief et de ses objectifs : repérage et restitution des informations bibliographiques sur les pays francophones, en priorité au bénéfice des pays du Sud.

17 - SENE, M'baye. Les associations de bibliothécaires dans les pays d'Afrique noire francophone : histoire et problèmes. Mémoire : E.N.S.B., 1982 ; 162 p.

Présentation historique de l'organisation de la profession en Afrique noire francophone.

18 - SORIEUL, Françoise (Dir.) L'information pour le développement en Afrique. Afrique contemporaine, 1989, n°151 spécial, 293 p.

Ce recueil pose le problème de la prise en charge de l'I.S.T. en Afrique francophone. Les contributions insistent sur l'impératif d'adaptation à la réalité socio-culturelle et économique de cette région.

2-1-4 ORGANISMES INTERNATIONAUX.

19 - ABDELAZI Abid ; KERIGUY, Jacques. Accès à l'information en Tunisie. Paris : Organisation des Nations Unies pour l'Education la Science et la Culture, 1988. 254 p.

20 -FEDERATION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS DE BIBLIOTHECAIRES ET DES BIBLIOTHEQUES.Programme à moyen terme : 1985-1991. La Haye, 1985. 79 p.

21- KERIGUY, Jacques. Propositions pour la mise en place d'un programme pilote destiné à assurer l'accès aux publications au Sénégal : rapport d'une mission effectuée du 15 au 31 juillet. s.l. : s.n. , 1986. 36 f.

22 - ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION LA SCIENCE ET LA CULTURE. Conférence intergouvernementale sur l'information scientifique et technique au service du développement : UNISIST Paris 28 mai-1er juin rapport final. Paris : P.G.I.MD, 1979. 235 p.

23 - SALMAN, Lamia. Les besoins en information des pays en développement : analyses de cas. Revue de l'UNESCO pour la science de l'information la bibliothéconomie et l'archivistique, oct./déc.1981, vol.3, n°4, p 254-259.

Evaluation des besoins en matière d'information de huit pays : problèmes d'infrastructure, de formation et d'introduction des nouvelles technologies.

2-2 COMPTES-RENDUS -RAPPORTS - STATUTS.

2-2-1. ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANÇAIS .

24 - Commission francophone. Réunion du 18 janvier 1990. 2 f.

25 -Compte-rendu de la commission internationale. Groupe francophone.Réunion du 19 février1990. 2 f.

2-2-2 ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ECOLES DES SCIENCES DE L 'INFORMATION .
Assemblées générales.

26 - Colloque international des Ecoles de bibliothécaires et documentalistes de langue française : Genève 17-21 mai 1977.

Contient : rapport de synthèse - statuts- liste des participants.

27 - Compte-rendu de la quatrième assemblée générale : rapport moral: Liège 23 avril 1982. 9 f.

28- Rapport du bureau de l'A.I.E.S.I. pour la période administrative 1984-1986. .8 f.

29 - Sixième assemblée générale : rapport moral 24 mai 1988. 7 f rapport d'activités 86-88. 3 f

30 - La lettre d'information de l'A.I.E.S.I.

Bulletin interne 3 numéros parus : avril 87 - février 88 - novembre 88

Autres documents.

31 - Réunion de la section française de l'A.I.E.S.I.: 4 avril 1990 : compte-rendu. 2 f.

2-2-3 FEDERATION DES ASSOCIATIONS D 'ARCHIVISTE DE BIBLIOTHECAIRES ET DE DOCUMENTALISTES DE LA CARAIBE .

32 - Statuts : novembre 1988. 4 f.

Présentation d'une association francophone de la Caraïbe (Guadeloupe-Guyanne-Martinique-Haïti.).

2-2-4- FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE BIBLIOTHECAIRES D 'ARCHIVISTES ET DE DOCUMENTALISTES DES ETATS MEMBRES DU SOMMET FRANCOPHONE .(FABADEF.)

33 - Projet de statuts proposé à l'approbation des membres de la FABADEF formulé le lendemain de la création de la Fédération à Paris le 25 aout 1989, et revu par le Bureau provisoire lors de sa réunion de Tunis le 22 et 23 novembre 1989. 8 f.

2-3 REVUES.

34 - Argus. Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec. Montréal : Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, 1971- Texte en français, bimestriel. ISSN 0315-9930.

35 - Bulletin de l'UNESCO à l'intention des bibliothèques. Organisation des Nations Unies pour l'éducation la science et la culture. Paris : UNESCO, 1947-1978. Texte en français, bimestriel. ISSN 0304-2960.

36 - Bulletin d'informations. Association des bibliothécaires français. Paris : A.B.F., 1946- Texte en français, trimestriel. ISSN 0004-5365.

Note d'information : supplément au bulletin.

37 - Documentaliste. Association française des documentalistes spécialisés. Paris : A.D.B.S., 1964- Texte en français, trimestriel. ISSN 0012-4508

38 - Documentation et bibliothèques. Association canadienne des bibliothécaires de langue française. Montréal : A.C.B.L.F., 1973. Texte en français, trimestriel. ISSN 0315-2340

39 - L'Ecluse : bulletin d'information et de liaison de la Banque Internationale d'information sur les Etats Francophones. Montréal : BIEF,1989. Texte en français, bimestriel. ISSN 0014-5874.

40 - Programme général d'information. Bulletin de l'UNISIST. Paris : UNESCO,1973. Texte au niveau international en français, trimestriel. ISSN 0379-2226.

41 - Universités. Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française. Montréal : AUPELF,1980. Texte en français, trimestriel. ISSN 0226-7454.

2-4 - PUBLICATIONS DE L'A.I.E.S.I.

Actes des journées d'études :

Actes des journées d'études sur l'enseignement de la gestion dans les écoles des sciences de l'information, Lyon 25 et 26 mai 1978, organisées par l'A.I.E.S.I.. Montreal : AUPELF, 1979; 62 p.

L'enseignement de l'informatique documentaire : actes des journées d'étude de l'A.I.E.S.I, Montréal 1er - 3 mai 1980 ; textes éd. par Alain Jacquesson. Montréal ,1982. 126 p.

Non- livre et documentation : actes des troisièmes journées d'études de l'Association Internationale des Ecoles des Sciences de l'Information, Liège 22-24 avril 1982 ; textes éd. par Jean-Louis Taffarelli. Villeurbanne : E.N.S.B., 1983. 124 p.

Pédagogie et sciences de l'information : actes des quatrièmes journées d'études de l'Association Internationale des Ecoles des sciences de l'Information, Rabat 24-29 avril 1984 ; textes éd. par Fatima Benslimane . Rabat : Ecole des sciences de l'information, 1985 164 p.

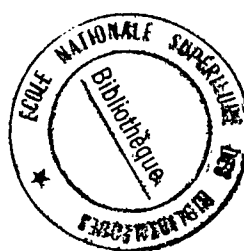
Colloque.

Théorie et pratique dans l'enseignement des sciences de l'information = Bridging the gap between theory and practice : comptes-rendus du 1er colloque conjoint entre l'Association des Ecoles des Sciences de l'Information (A.I.E.S.I.) et l'Association for Library and information Science Education (ALISE), Montréal Canada 25-26-27 mai 1988 ; textes colligés par Réjean Savard. Montréal : B.N. du Québec ; Ottawa : B.N du Canada, 1988; XIII-538p.

Répertoires

Répertoire des écoles d'expression française des sciences de l'information ; préparé par Monique Desrochers et Richard K. Gardner ; A.I.E.S.I. 2éd. Montréal : AUPELF, 1985. IV-328 p.

Répertoire des enseignants de langue française en sciences de l'information ; réalisé par Paulette Bernhard et Patrick Delobel ; A.I.E.S.I.; A.U.P.E.L.F. Montréal : A.I.E.S.I. : A.U.P.E.L.F. 1989. XVI- 197 p.





* 9 5 7 3 7 0 F *
